

École d'optométrie

Affichage exigences de qualification (EQE) provisoire

Chargé(e) de cours

Premier cycle – Doctorat en Optométrie

<p>EXIGENCES</p> <p>1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.)</p> <p>2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine.</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <p>1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec</p> <p>2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes :</p> <p>a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie</p> <p>b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue.</p> <p>c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision.</p> <p>d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.</p>	<p>CSS3900</p>	<p>Collaboration en sciences de la santé 3</p>	<p>Atelier de simulation en sciences de la santé. Approfondissement des concepts de collaboration. Activités de formation interprofessionnelle lors de stages dans les milieux cliniques (réels ou simulés).</p>
	<p>OPM1152</p>	<p>Amétropies</p>	<p>Amétropies sphériques, astigmatisme et presbytie. Classification, aspects biologiques et épidémiologie des amétropies. Acuité visuelle. Survol des méthodes de correction des amétropies et de contrôle de la progression de la myopie. Remarque : Comporte quelques séances de travaux pratiques.</p>

Chargé(e) de cours

Premier cycle – Doctorat en optométrie (suite)

<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.)2. Détenir une expérience pertinente de trois (3) années lentilles cornéennes de spécialité. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec2. Détenir une expérience pertinente de trois (3) années lentilles cornéennes de spécialité ou une des qualifications suivantes :<ol style="list-style-type: none">a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie, option physiologie cornéenne et lentilles cornéennes.b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue.c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision.d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	<p>OPM4350</p>	<p>Séminaire en lentilles cornéennes de spécialité</p>	<p>Usage de lentilles cornéennes dans la prise en charge de conditions comme l'évolution de la myopie et la sécheresse oculaire. Prescription de lentilles cornéennes à des fins thérapeutiques. Discussions cliniques à partir d'articles scientifiques. Cours équivalent(s) : OPM3307</p>
<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.)2. Détenir une expérience pratique de trois (3) ans dans le domaine.3. Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec2. Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie.3. Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé.	<p>OPM3051</p>	<p>Compétences professionnelles en optométrie 3.1</p>	<p>Poursuite du développement des compétences professionnelles relatives à l'exercice de l'optométrie. Raisonnement clinique, apprentissage collaboratif et travaux réflexifs.</p>

<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir une expérience pertinente de trois (3) années en lentilles cornéennes de spécialité. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec 2. Détenir une expérience pertinente de trois (3) années en lentilles cornéennes de spécialité ou une des qualifications suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie, option physiologie cornéenne et lentilles cornéennes. b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine spécifique des lentilles cornéennes de spécialité et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine spécifique des lentilles cornéennes de spécialité et détenir une maîtrise en sciences de la vision. d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine clinique spécifique des lentilles cornéennes de spécialité et détenir un PhD en sciences de la vision. 	<p>OPM3352</p>	<p>Lentilles cornéennes de spécialité</p>	<p>Principes d'adaptation en lentilles cornéennes rigides, hybrides et en lentilles sclérales. Interaction entre les matériaux et les solutions d'entretien. Discussion sur les complications reliées aux lentilles cornéennes et leur prise en charge. Cours équivalent(s) : OPM3308</p>
---	-----------------------	---	---

Chargé(e) de cours

Cycles supérieurs

<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.)2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes :<ol style="list-style-type: none">a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrieb) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue.c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision.d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	OPM6040A	Optométrie contemporaine 1.1	Cours visant la mise à niveau et le développement de connaissances pratiques et cliniques en soins oculovisuels de première ligne dans un contexte nord-américain.
	OPM6040B	Optométrie contemporaine 1.2	Cours visant la mise à niveau et le développement de connaissances pratiques et cliniques en soins oculovisuels de première ligne dans un contexte nord-américain.

Chargé(e) de cours

Cycles supérieurs – Intervention Déficience Visuelle

<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou l'équivalent.2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec.2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle.	<p>IDV6020</p>	<p>Fonction visuelle : des atteintes</p>	<p>Fonctions visuelles. Croissance et sénescence du système oculo-visuel. Amétropies et Corrections. Anatomie et physiologie oculaire. Maladies oculaires et traitements.</p>
--	-----------------------	--	---

Chargé(e) de clinique

LABORATOIRE de premier cycle – Doctorat en optométrie

<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.)2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec.2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes :<ol style="list-style-type: none">a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrieb) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue.c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision.d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	<p>OPM2164</p>	<p>Actualisation d'optométrie préclinique 1</p>	<p>Travaux pratiques visant la révision et mise en contexte nordaméricaine de techniques relatives à l'examen oculovisuel (examen de la réfraction, de l'accommodation, de la convergence et de la santé oculaire).</p>
---	-----------------------	---	---

Chargé(e) de clinique

LABORATOIRE de cycles supérieurs – Intervention Déficience Visuelle

<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou l'équivalent.2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec.2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle.	IDV6033	Évaluation en basse vision	Ce cours examine les méthodes d'évaluation disponibles pour évaluer le fonctionnement du système visuel des personnes atteintes d'une déficience visuelle.
<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou l'équivalent.2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec.2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle.	IDV6035	Intervention en BV II : Aides optiques	Exploration des stratégies visuelles optimisant la vision des enfants, des adultes et des personnes âgées par l'utilisation d'aides optiques ou de systèmes de grossissement.

Chargé(e) de clinique

LABORATOIRE de cycles supérieurs

<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.)2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none">1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes :<ol style="list-style-type: none">a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie.b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue.c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision.d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	OPM6040B	Optométrie contemporaine 1.2	Cours visant la mise à niveau et le développement de connaissances pratiques et cliniques en soins ophtalmologiques de première ligne dans un contexte nord-américain.
---	-----------------	------------------------------	--